

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Septembre 2022 • Numéro 21

www.trie-chateau.fr



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

C'est la rentrée après un bel été riche en manifestations communales qui ont ravi petits et grands. À ce titre je remercie chaleureusement tous ceux qui y ont œuvré: les bénévoles des associations ainsi que les élus.

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture début septembre d'une antenne France Service dans notre commune, au 46 rue Nationale.

D'autre part, la municipalité s'est dotée d'une balayeuse autoportée qui permettra également de désherber les caniveaux. Les traitements

chimiques étant désormais légalement proscrits, le coût en temps et en main d'œuvre que réclamerait l'arrachage de ces mauvaises herbes impacterait notre budget de façon non négligeable.

J'en profite pour rappeler que chaque habitant est légalement concerné par la propreté des abords de son habitation et doit ainsi s'impliquer dans l'image de notre commune.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une très bonne rentrée.

chaleureusement
Laurent DESMELIEAS



Splendeur automnale dans le parc communal Maurice-Froment.

SOMMAIRE Édito **1** | Travaux **2** | Bien vivre à Trie-Château **3** | Sorties en famille **4** |
École et jeunesse **4** | Animations et vie associative **6** |

1



Travaux

2



À pied de Trie-Château à Gisors! ①

Comme nous vous en faisons part dans nos *Brèves* de juin, l'appel d'offres pour la voie piétonne est désormais terminé. C'est l'entreprise OISE TP qui a été retenue pour réaliser ces travaux qui devraient démarrer avant la fin de l'année pour une durée de six semaines. La voie créée débutera à l'entrée Est du centre commercial Leclerc, dans le prolongement de la voie piétonne qui longe le château Sainte-Marguerite. Elle se poursuivra jusqu'au giratoire de la Croix Saint-Jacques, puis basculera de l'autre côté jusqu'à l'entrée du magasin Décathlon, à la limite de Gisors.

Des lisses en bois seront installées sur toute la longueur afin d'assurer la sécurité des usagers.

Le chantier coûtera près de 500 000 € HT, incluant la maîtrise d'œuvre du cabinet Artemis. Pour le financement, nous avons obtenu une subvention DETR de l'État de 60 000 € et une du Conseil départemental de l'Oise d'un peu plus de 160 000 €. Il nous restera à charge environ 280 000 €.

Ces travaux attendus depuis plus d'une décennie vont enfin voir le jour. L'assainissement de la zone d'activité était un pré-requis. Des études à la finalisation de ce dossier, six années se seront écoulées!

La statue « JJR » enfin sous abri ②

Nous sommes heureux de vous annoncer que la gloriette qui couvre et protège la sculpture en hommage à Jean-Jacques Rousseau est en place. La Commission patrimoine a choisi d'en confier la création à un artisan local: Antoine Kadyszewski.

La sculpture réalisée par Henri Greber, illustre sculpteur du Beauvaisis, fut inaugurée le 30 juillet 1911 en hommage au séjour du philosophe dans la tour du château de 1767 à 1768. Elle représente Jean-Jacques Rousseau écrivant sous l'inspiration de la Vérité et de la Nature.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Désormais, la taxe foncière est assujéti à l'inflation et devrait donc croître cette année de manière significative. Malgré un excédent 2021 substantiel, l'équipe majoritaire n'a pas souhaité diminuer son taux afin de respecter sa promesse électorale de ne pas

augmenter les impôts. Cette équipe qui s'est parjurée dès le début de son mandat en relevant les taxes de l'eau, n'a pas saisie l'opportunité de faire amende honorable et profite de l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour augmenter les

recettes fiscales. Vous pourrez la remercier après avoir lu votre feuille d'imposition.

L'art contemporain est encensé ou exécre mais ne laisse jamais indifférent et provoque la réaction et le questionnement.



1



2

Bien vivre à Trie-Château

Notre village redevient peu à peu un espace où l'herbe s'affole! ①

Depuis quelques années, la commune de Trie-Château s'est engagée dans une démarche écologique, en abandonnant entre autres l'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics.

La végétation reprend progressivement ses droits et s'installe dans le village, en particulier sur les trottoirs le long des façades des maisons.

L'arrachage de ces herbes à un niveau équivalent au désherbage chimique réclamerait une main d'œuvre dont le coût serait non négligeable. Par conséquent, l'entretien des trottoirs, même s'il appartient au domaine public, relève de la responsabilité de chacune et de chacun d'entre nous: désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc notre responsabilité partagée.

Ainsi, chaque habitant est concerné par la propreté du village et doit sur son trottoir (au droit de sa propriété):

- arracher les « mauvaises herbes », enlever les feuilles et branches issues de sa propriété, les emporter en déchèterie ou les composter;
- entretenir ses haies pour éviter tout débordement de végétation sur la voie publique;
- ne rien laisser dans le fil d'eau du caniveau;
- nettoyer les grilles d'eau pluviale en surface.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces.

- Arracher à la main les plantes aux racines les plus coriaces (pissenlits, chardons...).
- Plutôt que jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-là pour la verser sur les herbes indésirables de votre trottoir! Elle possède des propriétés naturelles de désherbant. Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée qui brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. **Attention!** Évitez ces pratiques sur le sol de votre jardin pour en préserver la vie. L'eau de javel, le sel pur ou encore le vinaigre sont à proscrire. Leur usage est nuisible pour les eaux de surface et souterraines.

Besoin d'aide pour vos démarches?

Dans le cadre du projet multisites du Vexin-Thelle, l'ouverture d'une **antenne France Service** sur notre commune, au 46 rue Nationale ②, sera effective à compter du 9 septembre 2022.

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du Centre social rural du Vexin-Thelle au **03 44 49 01 80**. Vous pourrez ainsi bénéficier de l'assistance d'un conseiller, tous les vendredis de 15 heures à 19 heures.

La quatrième édition de la Biennale d'art contemporain Camille Renault nous a permis une nouvelle fois d'en approcher l'esthétique grâce à une sélection d'artistes régionaux qui s'expriment par la peinture, la sculpture, la photographie ou bien encore le

modelage. En aparté, des ateliers animés par des artistes professionnels ont pour ambition d'initier et de développer des notions de créativité aux élèves de l'école.

Cette manifestation, qui soutient les artistes dans le pur esprit de Camille Renault, est orches-

trée d'une main de maître ou plutôt d'une main d'artiste par Brigitte Goupil, commissaire d'exposition. Merci Madame.

L'équipe « Bâtissons ensemble un avenir commun »



Sorties en famille

28 juillet: visite du zoo de Thoiry ①

Cinquante-trois personnes représentant quatorze familles trie-châtelaines se sont inscrites pour cette première sortie, qui comprenait la visite du zoo à pied et un safari.

C'est en début d'après-midi que tout le monde a embarqué dans les camions « brousse » du parc afin de prendre part au safari. Pendant plus d'une heure trente, nous avons eu la chance d'être au plus près des animaux, accompagnés par des guides chevronnés. Cette expérience a ravi l'ensemble des participants et a fait le bonheur des petits comme des grands.

5 août: une journée à la plage ②

Là encore le car était complet. Plus d'une cinquantaine de personnes était au rendez-vous pour cette journée au bord de la mer. Nous avons effectué un petit changement. En effet, la plage de Saint-aléry-sur-Somme, notre destination initiale, était malheureusement interdite à la baignade. Comme nous avions trente enfants qui attendaient une

seule chose: pouvoir se baigner, après un bref sondage auprès des participants et sur suggestion du chauffeur, nous sommes finalement partis pour Berck-sur-Mer.

Certains ont gagné la baie d'Authie à pied pour admirer les phoques et les veaux marins qui, profitant de la marée basse, viennent se réchauffer et se reposer sur le sable. Sur la plage, d'autres se sont baignés dans une eau à température idéale ou simplement prélassés sur le sable. Ces derniers s'en souviennent encore car le soleil leur a laissé une peau rouge vif en guise de beau souvenir.

Encore une sortie qui a ravi petits et grands.

Tous les participants remercient la mairie et la commission Événementiel pour cette initiative et espèrent qu'elle sera reconduite l'année prochaine, et pourquoi pas sur différentes périodes, par exemple lors de vacances scolaires.

École et jeunesse

Le conseil municipal des Jeunes

Vous êtes jeune, vous avez des idées et des projets pour la commune, rejoignez-nous!

Il est toujours possible de vous inscrire au conseil municipal des Jeunes. Des formulaires sont disponibles en mairie.

Pour toute demande et/ou inscription, contactez-nous à cette adresse:

cdj@trie-chateau.fr

Un cadeau à nos futurs collégiens

En cette fin d'année scolaire 2021/2022, vingt-quatre enfants ont quitté notre école pour entrer en classe de 6^e. À cette occasion, M. le maire Laurent Desmeliers, et la commission Scolaire ont choisi d'offrir à chaque enfant une calculatrice « spéciale collège » Casio FX 92. Elle leur a été remise en présence de Mme Eluau, adjointe chargée des Affaires scolaires et de Mme Dunand, adjointe chargée de l'événementiel.



Une mosaïque d'amis ①

Dans nos *Brèves* de juin dernier, l'OCTC vous annonçait la création d'une fresque céramique réalisée par les enfants de notre école, dans le cadre de la Biennale d'art contemporain de Trie-Château qui s'est tenue du 11 au 27 mars.

L'inauguration de cette œuvre magnifique fixée sur le mur du préau s'est déroulée le 24 juin, en présence de tous les enfants et leurs professeurs, leurs parents, ainsi que madame Emmanuelle Lamarque, maire de Chaumont et conseillère régionale, messieurs Olivier Paccaud, sénateur de l'Oise, Bertrand Gernez, président de la CCVT, et Laurent Desmeliers, maire de Trie-Château, entouré de plusieurs conseillers. Après le dévoilement de la *Fresque de l'amitié*, les participants se sont retrouvés autour d'un goûter festif.

Florentin, Tessa, Nolan, Julie, Lisa, Dylan, Océane et Katia

Les huit jeunes trie-châtellains ont fait preuve d'engagement et de dynamisme pour l'entretien de différents espaces de la commune, avec le soutien de l'équipe technique: rue de l'École et terrains de pétanque et de basket.

Animé par l'équipe du Centre social rural et organisé à la demande de la commune de Trie-Château, cet atelier de proximité a eu lieu du 18 au 22 juillet 2022. Il est un moyen pour les jeunes de prendre des responsabilités, de gagner en autonomie et de se sentir capables et valorisés.

M. Le maire, les élus communaux ainsi que les agents techniques les ont félicités pour leur investissement autour d'un pot de l'amitié. La municipalité leur a accordé une indemnité de 15 € par jour ainsi qu'une carte-cadeau. Le Centre social rural, quant à lui, leur a offert une sortie au Speed Park à Beauvais. Ce fut une semaine conviviale, engageante et citoyenne.

Sous le soleil de Hawaï

Après avoir reçu un collier de fleurs de bienvenue par l'équipe d'animation du Centre social rural

du Vexin-Thelle, les enfants ont plongé au cœur des vagues du Pacifique. Entre chants et danses initiés par Élise, professeur de danse, jeux, tir à l'arc et créations diverses telles que volcan, totem ou planche de surf, ils ont pu enrichir leur vocabulaire et leur imaginaire.

Ils ont également profité des jeux d'eau à la plage de l'Isle-Adam et découvert la vie au cœur du Pacifique en visitant l'exposition *Océanie* au musée du Quai-Branly à Paris. Des temps de partage en famille ont été proposés autour d'un *poke bowl* (plat traditionnel) et de la Danse de l'été.

Une immersion réussie grâce au soutien de l'équipe communale de Trie-Château sous le signe du soleil.

INSCRIPTIONS CANTINE 2022/2023

Les formalités d'inscription à la cantine ont changé cette rentrée scolaire. Vous trouverez sur le site Internet de la commune un dossier d'inscription valable pour la cantine de Trie-Château, le périscolaire du matin et du soir, des mercredis et des vacances.

Dorénavant, pour que l'inscription de votre enfant soit prise en compte, vous devrez retourner les différents éléments dûment complétés, datés et signés

au Centre social rural du Vexin-Thelle

- par courriel: csrduvexinthelle@gmail.com
- ou les déposer **23 rue de la République à Chaumont-en-Vexin.**

Si vous avez un espace sur le portail « Famille du centre social », vous pouvez **réserver en ligne les présences de votre enfant**, et ce, depuis le lundi 11 juillet 2022.

L'équipe du Centre social rural du Vexin-Thelle reste à votre disposition **pour de plus amples renseignements**, au numéro de téléphone suivant: 03 44 49 01 80.



1 3



2

Animations et vie associative

Feu de la Saint-Jean à Villers-sur-Trie ①

Le samedi 25 juin, le Comité des festivités a organisé le traditionnel feu de la Saint-Jean sur la place de Villers. Au programme: un chanteur imitateur, des démonstrations du Vexin Country Club, des balades à poney par la ferme des Groux et le traditionnel bûcher.

Chacun a pu apporter ses grillades et dîner sous le grand barnum avec tables et chaises installées pour l'occasion.

La municipalité tient à remercier les nombreux bénévoles qui ont contribué à cette superbe soirée.

Fête communale ②

L'événement qui a marqué notre entrée dans la période estivale fut la fête communale de Trie-Château: environ 2000 personnes présentes, 2h30 pour vider les stocks de chipolatas et merguez, « une ambiance festive et un spectacle magnifique »... du jamais vu dans le parc de Trie-Château.

La fête a demandé un mois de préparatifs, 72 heures de gestion, d'organisation et de nettoyage, quelques remarques et mécontentements, mais elle fut surtout une réussite humaine, une formidable cohésion entre le bureau du Comité des festivités, la mairie, les conseillers et les agents communaux et, bien entendu, les bénévoles qui ont œuvré pour que vous passiez un superbe moment.

L'équipe du Comité des festivités remercie les bénévoles pour leur disponibilité et le travail accompli; les concitoyens pour leur bienveillance, tous les commerçants pour leurs contributions; l'équipe FM-diffusion et les artificiers pour le sourire apporté à chacun d'entre nous; l'association Vexin Country pour leur spectacle, et la mairie pour le magnifique feu d'artifice.

Si vous souhaitez intégrer une équipe soudée et dynamique, apporter vos idées et vos bras, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des bénévoles du Comité des festivités de Trie-Château – adultes, mais aussi enfants *via* « Les Lutins trie-châtelains » – en nous contactant par courriel:

comitedesfestivites60@gmail.com

leslutinstriechatelain@gmail.fr

Essayer la country, c'est l'adopter!

L'association Vexin Country, créée en juillet 2019, compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents.

Elle vous propose des cours de danse, sur de la country aussi bien que sur d'autres musiques, le **mardi soir à partir de 19 heures à la salle des fêtes de Trie-Château.**

Les cours sont répartis en trois niveaux et dispensés par un instructeur ayant obtenu son diplôme fédéral auprès de la Fédération francophone de Country et Line Dance.

Il règne pendant le cours un esprit de partage et de bonne humeur ③.

Contact: vexin.country@gmail.com

<https://vexincountry4.wixsite.com/vexin>

Vexin Country

Vous voulez participer à quelques événements, le Comité des festivités serait heureux de vous compter parmi ses bénévoles. Retrouvez-nous sur notre page Facebook.



1

2



Une Fête des associations à Trie-Château

À la rentrée, comme chaque année, nous avons tous rendez-vous à la salle des fêtes le premier samedi de septembre pour nous inscrire dans une des nombreuses associations trie-châtellaines, au gré de nos loisirs respectifs.

Et pourquoi ne pas montrer à tout le monde le fruit de nos activités?

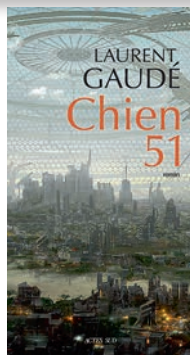
L'Office de la culture vous propose d'organiser une journée *Fête des associations* trie-châtellaines. Ce serait le samedi 10 ou le dimanche 11 juin 2023, toute la journée dans le parc. Chaque association exposerait son savoir-faire et ses travaux pour certaines, ou ferait une démonstration pour d'autres (danse, sport, etc.). En bref, une journée de cohésion communale pour nous trie-châtellains et nos invités: participer ou assister à des activités ludiques, sportives et culturelles aussi.

Contactez l'OCTC pour inscrire votre association: octc60@gmail.com

Tous les présidents ou représentants de chaque association seront conviés à une réunion qui aura lieu fin septembre pour la mise en place de l'organisation générale.

Tennis Club de Trie ①

Ainsi que nous l'avons inscrit dans notre programme électoral, nous avons le plaisir de vous annoncer que les deux courts de tennis situés dans le parc du château ont été entièrement rénovés.



3

Certains de nos concitoyens ont même déjà eu le privilège d'y échanger des balles.

Vous pouvez faire de même! Il vous suffit de vous inscrire en mairie.

Toutefois, la municipalité confirme qu'à partir de septembre, **cette activité sera confiée à une association qui en assurera la gestion.**

Nous faisons donc ici appel à bénévoles.

Inscrivez-vous en mairie ou rendez-vous directement au **Forum des associations le samedi 3 septembre de 10h00 à 16h00 ②**.

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE À TRIE-CHÂTEAU

Nous vous attendons avec de nombreuses nouveautés ③: de Laurent Gaudé ou Amélie Nothomb à Muriel Barbery, de Jo Nesbø à Don Winslow, en passant par Manon Fargetton pour les ados et Chaud/Cali pour les plus jeunes...

Notre bibliothèque vous accueille encore aux horaires de 2021-2022 :

lundi de 14h à 18h30

mardi de 9h à 11h

mercredi de 9h à 11h

et de 13h30 à 15h30

jeudi de 10h à 12h

vendredi de 15h à 17h

samedi de 9h à 11h

Les horaires de la saison 2022-2023 seront communiqués ultérieurement par affichage et sur notre page Facebook:

Bibliothèque municipale de Trie-Château



1

Une balade-théâtre en forêt enchantée

Coup double!

Trie-Château bénéficie du privilège d'être dotée d'un parc accessible à tous et soigneusement entretenu par nos agents communaux.

L'Office de la culture (OCTC) et la commission Environnement y ont apporté un plus: un arboretum ①. La plupart de ces arbres, dits remarquables, que compte notre parc, ont été répertoriés, identifiés et chacun minutieusement décrit pour les sortir de l'anonymat.

Dans le cadre des Journées du patrimoine, l'OCTC vous invite à aller à leur rencontre et découvrir de façon originale ces sentinelles parfois plusieurs fois centenaires. **Rendez-vous le samedi 17 septembre à 16 heures devant l'église:** grands-parents, parents, enfants... pour faire connaissance avec ces arbres et pour voir également surgir de derrière l'un d'eux un personnage de nos contes



2

préférés: Chat botté, la Belle au bois dormant, et d'autres encore... Venez nombreux! La balade-théâtre promet d'être riche en surprises et en émotions.

Au théâtre ce soir

La Troupe du Four à Pain ② présentera une nouvelle pièce, toujours du pur boulevard, ... *Et surtout pour le pire* de Viviane Tarvidel.

Rendez-vous chez le juge pour Paulin et Fanny Le Pain. Paulin veut divorcer, il ne supporte plus sa femme qui pourtant lui obéit au doigt et à l'œil. Mais Marius et Rose Le Pin, suite à une erreur de convocation par rapport à leur nom de famille, ont également rendez-vous chez le juge pour le même motif, le même jour et à la même heure. Rose, menant son mari à la baguette, veut divorcer de Marius pour des motifs on ne peut plus surprenants! Jo, plombière de son état, voit débarquer ces deux couples, alors qu'elle devait être seule pour réparer un dégât des eaux dans la salle d'attente. Ajoutez un juge perturbé, mélangez tous ces personnages, et vous obtiendrez un cocktail peu indigeste pour certains.

Salle des fêtes de Trie-Château

- les vendredis 14 et 21 octobre à 20h45;
- les samedis 15 et 22 octobre à 20h45;
- les dimanches 16 et 23 octobre à 14h45.

Réservations et renseignements: **06 79 03 15 59**

f La Troupe du Four à Pain
www.troupefourapain.fr

Agenda

SEPTEMBRE

- 03** Forum des associations
- 17-18** Journées du Patrimoine:
- 17** Balade-théâtre en forêt enchantée dans le parc Maurice-Froment
- 18** Enquête d'histoire des CM1

OCTOBRE

- 09** Brocante
- 29** Halloween

NOVEMBRE

- 05** Soirée jazz - salle des Fêtes
- 26** Loto

DÉCEMBRE

- 10, 11** Marché de Noël
- 17** Concert de Noël

L'équipe Communication s'est vue reprocher le long délai de parution entre nos *Brèves* n° 19 et n° 20. Nous nous conformons donc à la demande qui nous a été faite, et présentons de bonne grâce nos excuses à tous nos concitoyens. Nous tenons cependant à préciser que le rythme de parution n'est soumis à aucune obligation de délai ou de cadence. Dans notre programme, nous nous sommes uniquement engagés à assurer la continuité des moyens de communication actuels: *Brèves* et réseaux sociaux. Nous voulons donc croire que le fait que vous ayez remarqué le délai de parution de nos *Brèves* signifie qu'elles sont attendues et estimées. **Nous vous en remercions sincèrement**, car nous y consacrons beaucoup de temps et d'énergie.

Ont participé à ce numéro: Laurent Desmeliers, Dominique Guernut, Denis Jouette, Geoffrey Leleu, Juliette Messié. Graphisme m87 & Barbara Leprivey.

Crédits photos: Arnaud Antenor-Habazac, AM Bourgeois, D.R., Dominique Guernut, Juliette Messié.